

FRESSELINES

Bulletin municipal



N° 117 AVRIL 2012

ETAT CIVIL

Décès :

- Le 08 décembre : André CHASSAGNARD, Le Puy Rageau
- Le 21 décembre : Madeleine TARDY épouse THENOT, 16 rue Claude Monet
- Le 30 décembre : Raymond BOUERY, 1 l'été
- Le 30 janvier : Jeannine BESNARD veuve CHASSAGNARD, Le Puy Rageau
- Le 08 février : Pierre BARBAUD, Les Combes

Naissances :

- Le 05 janvier : Yseulte, Marie JOSSE VALLET, la Charpagne
- Le 16 janvier : Antonin-Sacha ROULE, la Renauchat
- Le 26 janvier : Anaëlle, Camille, Alexandra DALLOT, la Bussière

CONSEIL MUNICIPAL (Principales décisions)

SEANCE DU 24 FEVRIER

Vote du compte administratif :

En fonctionnement :

Les recettes se sont élevées à 675 527.01 € et les dépenses à 658 084.89 € dégageant un excédent de 17 442.12 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur de 124 863.13 €, soit un excédent de clôture de 142 305.25€.

En investissement :

Les recettes se sont élevées à 159.159.17 € et les dépenses à 139 869.38 € faisant apparaître un excédent de 19 289.79 € sur l'exercice.

Au 31/12/11, les restes à réaliser étaient de 81 350.02 € en dépenses et de 8 644.64 € en recettes. Du fait de l'excédent antérieur de 32 103.95 €, l'année 2011 se termine avec un excédent de 51 393.74 €. Le compte administratif mis aux voix par le 1^{er} adjoint est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion :

Le compte de gestion 2011 dressé par le receveur municipal dont les écritures sont conformes au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2011 :

Le résultat d'exploitation fait apparaître un solde cumulé de 142 305.25 € en fonctionnement et un besoin de financement de 21 311.64 € en investissement.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de couvrir le besoin de financement pour un montant de 21 311.64 € en investissement et de reporter 120 993.61 € en fonctionnement.

Préparation du budget 2011 :

1. Le conseil municipal étudie les demandes de subvention qui lui ont été soumises et fixe leur montant notamment pour les associations locales qui ont transmis leur fiche de renseignements (maintien des subventions 2011).
2. Le conseil municipal étudie les devis de peinture. Concernant les grilles du cimetière et de l'école, il est décidé que ce travail sera réalisé par les employés communaux. Pour les travaux dans les appartements communaux, il est décidé de revoir les devis avec les entrepreneurs. Pour la réalisation du terrassement de l'abri à matériel, le SIERS est retenu. Pour la fourniture d'un ordinateur pour les écoles, le conseil municipal retient l'entreprise Flotec de Châteauroux. Pour le nettoyage des vitres de l'école, la cantine et la mairie, le conseil municipal retient l'entreprise Big Bang. Le conseil municipal décide de demander des devis afin de prévoir le remplacement des fenêtres du restaurant.
3. Le conseil municipal étudie les différents chapitres du budget et fixe les prévisions des dépenses, compte tenu des dépenses 2011 et des éventuelles modifications de tarifs et de prix. Quant aux recettes, il ne possède à ce jour que très peu d'informations quant aux dotations de l'Etat et aux produits des impôts.

Rapport sur l'eau 2010

Celui-ci montre que le réseau d'eau est en bon état de fonctionnement. Suite à l'adaptation de la politique de l'eau aux objectifs communautaires en matière de prévention du milieu naturel, une nouvelle loi institue une redevance pour pollution d'origine domestique, cette redevance est en application sur les factures d'eau de décembre 2010 au taux de 0.138 € / m³.

Autorisation de construction à la Roche Blond

Le conseil municipal décide à l'unanimité par délibération motivée de rendre constructible une parcelle à l'entrée du village de la Roche Blond desservie par les réseaux et en continuité des constructions existantes.

Questions diverses :

Constitution de la commission de travail pour la rédaction du document unique sur les risques professionnels:

Le document unique doit recenser les activités des agents de la collectivité, les risques encourus et préconiser les mesures à prendre pour prévenir les accidents. Pour son élaboration, une commission a été constituée qui comprendra :

Elus : DUGENEST Jean-Claude, GALLAND Raymond, ELIES Christian, CARON Patricia

Agents : BOMPEIX Thierry, BARBAUD Patrick, GALLAND Chantal, DARDAILLON Sandrine

Les services du centre de gestion apporteront leur concours pour ce travail.

INFORMATIONS DIVERSES

TOUR CYCLISTE DU CANTON DU PAYS DUNOIS :

Le 21^{ème} tour cycliste du Canton du Pays Dunois aura lieu cette année le samedi 14 avril avec départ et arrivée à Dun le Palestel. Il traversera la commune de Fresselines, en venant de Crozant, selon l'itinéraire suivant : CD 49 (venant de Bellevue), Poteau de L'Orme, CD 44, carrefour de la Pouge, traversée du bourg, Pont du Puy Rageau, direction Nouzerolles par Lascoux et les Sorlières.

La traversée de la commune est prévue entre 15 h 20 et 15 h 50. De Nouzerolles, les coureurs se dirigeront vers Measnes.

La circulation sera interdite en sens inverse de la course entre le passage de la voiture d'ouverture et celui de la voiture balai. Merci de bien vouloir en tenir compte dans vos projets de déplacement ce jour-là.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS :

Amélioration de l'habitat : Le nouveau programme entre en phase opérationnelle.

Les travaux subventionnables concerneront l'amélioration des performances énergétiques, l'adaptation au handicap pour les personnes âgées, la résorption de l'insalubrité et de l'habitat indigne, ainsi que la sortie de vacance pour mise sur le marché de la location.

Si vous avez un projet, Sabrina Martinat, nouvelle animatrice, est à votre disposition pour vous conseiller et étudier avec vous son éligibilité aux différentes aides possibles.

Coordonnées : Service Habitat de la communauté de communes

19 avenue de Verdun à Dun le Palestel - tél : 05 55 89 07 07

(Les permanences fixes ne sont pas encore déterminées : en cas d'absence, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur)

Séances itinérantes d'éveil musical pour les tout petits

Le Relais Assistantes Maternelles propose chaque vendredi de 10 H 30 à 11 H (hors vacances scolaires) une animation d'éveil musical destiné aux tout-petits (jusqu'à 3 ans). Les séances sont organisées par roulement, en itinérance sur les communes de Fresselines, Méasnes, Naillat, St Sébastien et St Sulpice. Dans une ambiance ludique, cette activité favorise l'éveil sensoriel et permet de développer la psychomotricité, la logique et les aptitudes linguistiques de l'enfant. Animées par un intervenant qualifié, les séances sont totalement gratuites. Toutes les familles et assistantes maternelles sont donc conviées à ce rendez-vous hebdomadaire. Flore est sur place de 9 H 30 à 11 H 30 pour un temps d'échanges et d'informations.

Contact, renseignements : RAM « Ptits loups et nounou », tél : 05 55 89 31 80, 4 parc Benjamin Bord, 23800 Dun le Palestel, ram@paysdunois.fr

Vallée des peintres

Vient de paraître : le carnet interactif d'accompagnement des deux circuits aménagés en sentiers d'interprétation « Dans les pas de Monet » à Fresselines et « Le sentier des peintres » à Crozant.

Conçu comme un instrument pédagogique et ludique, il permet d'accompagner le promeneur dans sa découverte de notre patrimoine artistique et l'invite à prendre le crayon par divers jeux et propositions qui s'adressent tout autant à l'enfant qu'à l'adulte. N'hésitez à venir le découvrir à l'Office de Tourisme, chargé de sa diffusion : il est en vente au prix de 3 €.

ENLEVEMENT DES OBJETS METALLIQUES ENCOMBRANTS : MARDI 29 MAI

La société « R recyclage » procèdera à une collecte sur la commune le mardi 29 mai de tous types **d'objets métalliques** encombrants. Le camion ne se rendra qu'aux endroits préalablement signalés. L'inscription en mairie est donc indispensable. **Date limite le 15 mai**

SIERS

Vous aussi, rejoignez la Tournée des DEEEglingués !

Le tri est l'affaire de tous ! De nombreuses filières de valorisation des déchets existent comme celle des Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (DEEE).

Le SIERS participe cette année à la **Tournée des DEEEglingués**, et lance une collecte de DEEE du 2 au 9 juin 2012 sur son territoire. Pour en savoir plus : www.siers.fr

Cuisiner, composter... Je suis pour !

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, le SIERS a retenu le compostage comme l'un des axes prioritaires d'action pour réduire à la source la production de déchets sur le territoire. Partant du diagnostic* sur les pratiques des habitants en matière de gestion des biodéchets, le syndicat choisit de compléter sa politique compostage par le développement d'une action en matière de compostage en tas. L'opération « Cuisiner, composter... Je suis pour ! » en partenariat avec les magasins NATEA est lancée : du 7 au 30 avril 2012, le SIERS offre un bioseau** aux usagers du SIERS qui souhaitent composter en tas.

** diagnostic réalisé en 2010 dans le cadre de l'audit du Programme Local de Prévention des Déchets par un cabinet extérieur*

*** bioseaux en édition limitée, distribution gratuite aux habitants du SIERS selon les stocks disponibles dans les magasins NATEA*

CREATION D'ACTIVITE :

Nicolas JAYAT vient de créer, aux Combes, une activité d'entretien d'espace verts et vente de bois.

Pour le contacter : adresse postale : 13 les Combes 23450 FRESSELINES

Adresse Internet : nicolas.jayat@laposte.net

Tel : 05.55.89.74.94 ou 06.71.04.56.04

VIE DES ASSOCIATIONS

Les manifestations à venir

- Samedi 14 avril : Tour cycliste du canton
- Dimanche 15 avril : thé dansant organisé par l'UNRPA (salle polyvalente 15 h)
- Dimanche 6 mai : départ marche Fresselines Gargillesse (Rendez-vous salle des mariages 6 h)
- Dimanche 13 mai : 20^{ème} Foire aux plants
- Samedi 2 juin : Voyage organisé par la FNACA
- Mercredi 20 juin : Goûter organisé par l'UNRPA
- Dimanche 8 juillet : fête du cheval organisé par AVDC
- Samedi 14 juillet :
 - Le matin : marche,
 - L'après-midi : concours de pétanque,
 - Le soir : repas, défilé, bal, feu d'artifice manifestations organisées par le comité des fêtes et d'animations

Espace Monet Rollinat : Exposition 2012 (Organisée par l'office du tourisme du Pays Dunois)

Le vernissage officiel aura lieu le vendredi 22 juin 2012 à 18 h

Ce bulletin vaut invitation pour la population de Fresselines